



La ville défend son commerce de proximité Nouveaux panneaux de signalisation du commerce de centre-ville



C'était une demande forte des commerçants de centre-ville lors de la grande consultation initiée par Arnaud DUMONTIER, et la ville y répond.

Deux éléments étaient plus particulièrement ressortis :

1. L'allongement de la durée de stationnement afin de laisser aux clients davantage de temps, c'est chose faite depuis le 1er juin puisque le temps a été allongé de 30 minutes, passant de 60 minutes à 90 minutes, avec un stationnement qui reste gratuit à Pont-Sainte-Maxence. Par ailleurs, une dizaine de places ont changé de statut, passant de blanche (donc occupées souvent toute la journée) à bleues (donc 90 minutes) afin d'augmenter la rotation des véhicules, au début de la rue Charles Lescot et place Polyte et accroître le flux de clients.

2. Une meilleure visibilité pour les commerces de centre-ville souvent écartés du flot très important de véhicules de la RD 1017. La ville a donc demandé à son prestataire Publi Essor de concevoir des nouveaux panneaux de signalisation en faveur des commerces de centre-ville. Ce sont 4 planimètres et un abris-bus qui ont été installés afin d'encourager les conducteurs à découvrir les commerces de l'hyper-centre.

Les panneaux ont été installés sur la RD 1017 avant la rue Charbonnier de Belloy, avant la rue Fratas en venant de Fleurines, devant la rue Charles Lescot en venant du rond-point Perronet, sur le Quai de la Pêcheurie en venant de Pontpoint et l'abris-bus à proximité de

l'hôtel de ville en venant de Les Ageux. Reste un planimètre à installer à proximité du pont en venant de Les Ageux dont la place n'est pas encore définie.

De couleurs vives avec des figures dynamiques, les panneaux, en invitant à tourner à droite ou à gauche, doivent engager les conducteurs à découvrir les commerces du centre-ville.

La ville rappelle aussi avoir mis son Facebook à disposition des commerçants pour ceux qui voulaient l'utiliser à des fins de promotion en raison des près de 3 500 visiteurs par jour.

Par ailleurs, la ville profite du déplacement du marché pendant la durée des travaux pour lancer une étude de requalification de son marché du vendredi afin d'en assurer sa pérennité et le rendre plus attractif.

Service communication

03 44 56 86 39 / mairie.communication@pontsaintemaxence.fr

Place Pierre Mendès-France - BP 40159 - 60721 Pont-Sainte-Maxence
Tél. 03 44 72 20 49 - Fax. 03 44 72 12 57 - e-mail : mairie@pontsaintemaxence.fr